

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RHÔNE CRUSSOL

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 05 MARS 2026

Le 05 mars deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la communauté de communes « Rhône Crussol » s'est réuni en session ordinaire à Guilherand-Granges, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacques DUBAY.

Date de convocation : Vendredi 20 février 2026

Etaient présents :

Mme GAUCHER, Mme CHEBBI (à partir de la délibération n°2026-032), M. CLOUE, Mme COSTEROUSSE, M. GOUNON, Mme MALLET, M. PONSICH, M. RANC, Mme RENAUD, Mme RIFFARD, Mme SALLIER, M. DUBAY, Mme FORT-BRISQUET, M. GERLAND, M. LE GALL, Mme METTRA, Mme VOSSEY-MATHON, M. AVOUAC, M. PONTAL, M. LAFAGE, Mme ROSSI, Mme PEYRARD, M. COULMONT, M. POMMARET, Mme LEJUEZ, M. MIZZI, Mme SIMON, M. DIETRICH, M. RIAILLON, M. DUPIN, Mme GOUMAT, M. DEVOCHELLE.

Etaient absents excusés :

Mme CHEBBI (jusqu'à la délibération n°2026-031), M. COQUELET, M. DARNAUD, M. CHAUVEAU, M. GUIGAL, Mme QUENTIN-NODIN, Mme SICOIT, M. MONTIEL, Mme SORBE, Mme MORFIN.

Madame Ilhem CHEBBI, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Kévin RANC, jusqu'à la délibération n°2026-031.

Monsieur André COQUELET, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Jany RIFFARD.

Monsieur Mathieu DARNAUD, étant absent excusé a donné pouvoir à Madame Sylvie GAUCHER.

Monsieur Bernard GUIGAL, étant absent excusé a donné pouvoir à Monsieur Frédéric GERLAND.

Madame Virginie SORBE, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Hervé COULMONT.

Madame Magali MORFIN, étant absente excusée a donné pouvoir à Monsieur Jean RIAILLON.

Monsieur Gérard CHAUVEAU, Madame Agnès QUENTIN-NODIN, Madame Julie SICOIT, Monsieur Olivier MONTIEL, membres titulaires absents excusés n'ont pas été remplacés.

Monsieur Denis DUPIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JANVIER 2026

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE / PERSONNEL		
<i>Rapporteur : Madame Sylvie GAUCHER – Vice-Présidente déléguée à l'administration générale, la famille et la parentalité</i>		
2026-020	Rapport annuel sur l'égalité hommes-femmes	Unanimité
	Obligation pour les collectivités de plus de 20 000 habitants d'établir un rapport sur l'égalité hommes-femmes à présenter à l'assemblée délibérante avant le vote du budget	
2026-021	Tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2026 – Modification du tableau des effectifs – Recours à l'emploi de contractuels, stagiaires et apprentis	Unanimité
	Présentation du tableau des effectifs et de l'état des besoins d'emplois de contractuels, stagiaires et apprentis, tous les ans avant le vote du budget Modification du tableau des effectifs par la création de postes pour les besoins des services en lien avec les recrutements, avancements de grade ou promotions internes et la suppression de postes vacants non nécessaires aux besoins des services	
2026-022	Droit à la formation des élus	Unanimité
	Présentation du bilan des actions au moment du vote des Comptes Financiers Unique Pas de formation pour l'année 2025	
2026-023	Etat récapitulatif annuel des indemnités perçues par les élus siégeant au conseil communautaire	Unanimité
	Obligation pour les EPCI d'établir un état récapitulatif des indemnités des élus portant sur l'année précédant celle pour lequel le budget est voté, soit 2025.	

FINANCES					
Rapporteur : Monsieur Jacques DUBAY - Président					
2026-024	Compte Financier Unique 2025 du budget principal			Unanimité	
	Fonctionnement		Investissement		
	Dépenses	Recettes	Dépenses		Recettes
	22 881 247 €	29 680 229 €	9 120 793 €		6 377 797 €
2026-025	Compte Financier Unique 2025 du budget assainissement affermage			Unanimité	
	Fonctionnement				
	Dépenses	Recettes	Résultat		
	1 135 039,24 €	3 578 172,76 €	2 443 133,52 €		
	Investissement				
	Dépenses	Recettes	Résultat		
	904 860,79 €	1 079 193,59 €	174 332,80 €		
	2026-026	Compte Financier Unique 2025 du budget assainissement STEP			Unanimité
Fonctionnement					
Dépenses		Recettes	Résultat		
258 739,29 €		1 500 733.10 €	1 241 993.81 €		

		<table><tr><th colspan="3">Investissement</th></tr><tr><th>Dépenses</th><th>Recettes</th><th>Résultat</th></tr><tr><td>1 400 036,10 €</td><td>1 415 455,65 €</td><td>15 419,55 €</td></tr></table>	Investissement			Dépenses	Recettes	Résultat	1 400 036,10 €	1 415 455,65 €	15 419,55 €										
Investissement																					
Dépenses	Recettes	Résultat																			
1 400 036,10 €	1 415 455,65 €	15 419,55 €																			
2026-027	Compte Financier Unique 2025 du budget ZA La Chalaye		Unanimité																		
	<table><tr><th colspan="3">Fonctionnement</th></tr><tr><th>Dépenses</th><th>Recettes</th><th>Résultat</th></tr><tr><td>220 496,39 €</td><td>229 534,88 €</td><td>9 038,49 €</td></tr><tr><th colspan="3">Investissement</th></tr><tr><th>Dépenses</th><th>Recettes</th><th>Résultat</th></tr><tr><td>332 439,01 €</td><td>111 942,93 €</td><td>- 220 496,08 €</td></tr></table>			Fonctionnement			Dépenses	Recettes	Résultat	220 496,39 €	229 534,88 €	9 038,49 €	Investissement			Dépenses	Recettes	Résultat	332 439,01 €	111 942,93 €	- 220 496,08 €
	Fonctionnement																				
	Dépenses	Recettes		Résultat																	
	220 496,39 €	229 534,88 €		9 038,49 €																	
	Investissement																				
Dépenses	Recettes	Résultat																			
332 439,01 €	111 942,93 €	- 220 496,08 €																			
2026-028	Compte Financier Unique 2025 du budget ZA Les Croisières		Unanimité																		
	<table><tr><th colspan="3">Fonctionnement</th></tr><tr><th>Dépenses</th><th>Recettes</th><th>Résultat</th></tr><tr><td>859 144,16 €</td><td>838 368,56 €</td><td>- 20 775,60 €</td></tr><tr><th colspan="3">Investissement</th></tr><tr><th>Dépenses</th><th>Recettes</th><th>Résultat</th></tr><tr><td>1 655 222,12 €</td><td>816 853,56 €</td><td>- 838 368,56 €</td></tr></table>			Fonctionnement			Dépenses	Recettes	Résultat	859 144,16 €	838 368,56 €	- 20 775,60 €	Investissement			Dépenses	Recettes	Résultat	1 655 222,12 €	816 853,56 €	- 838 368,56 €
	Fonctionnement																				
	Dépenses	Recettes		Résultat																	
	859 144,16 €	838 368,56 €		- 20 775,60 €																	
	Investissement																				
Dépenses	Recettes	Résultat																			
1 655 222,12 €	816 853,56 €	- 838 368,56 €																			
2026-029	Compte Financier Unique 2025 du budget ZA Les Friches		Unanimité																		
	<table><tr><th colspan="3">Fonctionnement</th></tr><tr><th>Dépenses</th><th>Recettes</th><th>Résultat</th></tr><tr><td>102 542,15 €</td><td>102 542,15 €</td><td>0,00 €</td></tr><tr><th colspan="3">Investissement</th></tr><tr><th>Dépenses</th><th>Recettes</th><th>Résultat</th></tr><tr><td>24 334,44 €</td><td>194 292,10 €</td><td>169 957,66 €</td></tr></table>			Fonctionnement			Dépenses	Recettes	Résultat	102 542,15 €	102 542,15 €	0,00 €	Investissement			Dépenses	Recettes	Résultat	24 334,44 €	194 292,10 €	169 957,66 €
	Fonctionnement																				
	Dépenses	Recettes		Résultat																	
	102 542,15 €	102 542,15 €		0,00 €																	
	Investissement																				
Dépenses	Recettes	Résultat																			
24 334,44 €	194 292,10 €	169 957,66 €																			
2026-030	Compte Financier Unique 2025 - Affectation des résultats - Budget principal		Unanimité																		
	<table><tr><td>1068 Recette d'investissement</td><td>002 Excédent de fonctionnement reporté (recette)</td><td>001 Solde d'exécution investissement reporté (recette)</td></tr><tr><td>2 590 224,51 €</td><td>4 208 757,81 €</td><td>2 573 038,16 €</td></tr></table>	1068 Recette d'investissement		002 Excédent de fonctionnement reporté (recette)	001 Solde d'exécution investissement reporté (recette)	2 590 224,51 €	4 208 757,81 €	2 573 038,16 €													
	1068 Recette d'investissement	002 Excédent de fonctionnement reporté (recette)		001 Solde d'exécution investissement reporté (recette)																	
2 590 224,51 €	4 208 757,81 €	2 573 038,16 €																			
2026-031	Compte Financier Unique 2025 - Affectation des résultats - Budget assainissement en affermage		Unanimité																		
	<table><tr><td>1068 Recette d'investissement</td><td>002 Excédent de fonctionnement reporté (recette)</td><td>001 Solde d'exécution investissement reporté (recette)</td></tr><tr><td>/</td><td>3 685 127,33 €</td><td>189 752,35 €</td></tr></table>	1068 Recette d'investissement		002 Excédent de fonctionnement reporté (recette)	001 Solde d'exécution investissement reporté (recette)	/	3 685 127,33 €	189 752,35 €													
	1068 Recette d'investissement	002 Excédent de fonctionnement reporté (recette)		001 Solde d'exécution investissement reporté (recette)																	
/	3 685 127,33 €	189 752,35 €																			

2026-032	Compte Financier Unique 2025 – Affectation des résultats – Budget ZA La Chalaye		Unanimité
	002 Résultat de fonctionnement reporté	001 Solde d'exécution investissement reporté	
	9 038,49 € (recette)	220 496,08 € (dépense)	
2026-033	Compte Financier Unique 2025 – Affectation des résultats – Budget ZA Les Croisières		Unanimité
	002 Résultat de fonctionnement reporté	001 Solde d'exécution investissement reporté	
	20 775,60 € (dépense)	838 368,56 € (dépense)	
2026-034	Etat des cessions et acquisitions 2025		Unanimité
	Chaque année au moment du vote du compte financier unique, l'état des acquisitions et des cessions foncières doit être présenté. Dans la plupart des cas, ces transactions ont déjà fait l'objet d'une délibération spécifique.		
2026-035	CFE , taxes foncières, TH 2026		Unanimité
	▪ CFE : 29,67 % ▪ TFB : 0,513 % ▪ TFNB : 9,27 % ▪ TH : 10,12 %		
2026-036	TEOM 2026		Unanimité
	Taux unique de TEOM sur l'ensemble du territoire de Rhône Crussol : 11,01 %		
2026-037	GEMAPI 2026		Unanimité
	Produit attendu fixé à 200 000 €. Les services fiscaux calculeront le taux applicable à chaque taxe.		
2026-038	Budget principal 2026		Unanimité
	▪ Section de fonctionnement : 30 068 057,81 € ▪ Section d'investissement : 16 341 540,83 € équilibrées en dépenses et en recettes		
2026-039	Budget assainissement 2026		Unanimité
	▪ Section de fonctionnement : 5 016 227,33 € ▪ Section d'investissement : 3 954 352,35 € équilibrées en dépenses et en recettes		
2026-040	Budget ZA La Chalaye 2026		Unanimité
	▪ Section de fonctionnement : 399 738,49 € ▪ Section d'investissement : 461 096,08 € équilibrées en dépenses et en recettes		
2026-041	Budget ZA les Croisières 2026		Unanimité
	▪ Section de fonctionnement : 4 012 100,00 € ▪ Section d'investissement : 2 458 368,56 € équilibrées en dépenses et en recettes		

2026-042	Fonds de concours versé à la commune d'Alboussière pour des travaux de voirie	Unanimité
	Versement d'un fonds de concours de 8 900 € HT à la commune d'Alboussière pour la réalisation de travaux de voirie	

TOURISME		
Rapporteur : Monsieur Patrice POMMARET – Vice-Président délégué à la communication et la promotion territoriale		
2026-043	EPIC Office de Tourisme – Validation du budget 2026 et versement de la subvention annuelle	Unanimité
	▪ Section de fonctionnement : 450 693,00 € ▪ Section d'investissement : 45 322,00 € équilibrées en dépenses et en recettes Subvention 2026 : 260 000 €	
2026-044	Dépôt auprès de l'INPI de deux marques verbales et figuratives « Val d'Enfer Montées Mythiques » et « Mur des Royes Montées Mythiques »	Unanimité
	Dépôt auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) des marques verbales et figuratives « Val d'Enfer Montées Mythiques » et « Mur des Royes Montées Mythiques » afin de les protéger Coût total pour ces deux dépôts : 620 €	

GESTION DURABLE DES DECHETS		
Rapporteur : Madame Bénédicte ROSSI – Vice-Présidente déléguée à la gestion durable des déchets		
2026-045	Convention avec le SICTOMSED pour l'accès aux déchetteries de la Communauté de Communes à certains foyers de la commune de Gilhac-et-Bruzac	Unanimité
	Abrogation de la délibération du 11 décembre 2025 approuvant la convention avec la CAPCA concernant l'accès aux déchetteries pour certains foyers de Gilhac-et-Bruzac, la commune ayant transféré la compétence déchets au SICTOMSED. Conclusion d'une nouvelle convention avec le SICTOMSED pour l'année 2026 Coût identique : 109,02 € par foyer.	

URBANISME / HABITAT		
Rapporteurs : Monsieur Michel MIZZI – Vice-Président délégué à l'urbanisme et au PLUi Madame Laëtitia GOUMAT – Vice-Président déléguée à l'habitat et la rénovation énergétique		
2026-046	Approbation du PLUiH	36 pour et 1 abstention
	Le Conseil communautaire a arrêté le projet de PLUiH le 26 juin 2025, puis l'a soumis à consultation et à enquête publique, qui ont toutes deux rendu un avis favorable, avec deux réserves (matérialiser l'emprise de la déviation de Saint-Péray sur le zonage, et compléter l'OAP Trame Verte et Bleue) depuis levées. Approbation de ce PLUiH modifié, intégrant les avis et contributions recueillis.	

2026-047	Instauration d'un Droit de Préemption Urbain sur les zones U et AU du PLUiH et d'un Droit de Préemption renforcé sur la commune de Guilhaud-Granges	Unanimité
	Le droit de préemption urbain (DPU) permet à la Communauté de Communes d'acheter en priorité des biens mis en vente dans certaines zones afin de mener des opérations d'aménagement. Instauration du DPU sur l'ensemble des zones U et AU du PLUiH de Rhône-Crussol, ainsi qu'un DPU renforcé sur plusieurs parcelles situées à Guilhaud-Granges.	
2026-048	Soumission des clôtures à déclaration préalable sur l'ensemble du territoire de Rhône Crussol	Unanimité
	Soumission des clôtures à déclaration préalable sur l'ensemble du territoire de Rhône Crussol, y compris dans les secteurs non soumis de plein droit à cette formalité	
2026-049	Soumission des travaux de ravalement de façade à déclaration préalable sur l'ensemble du territoire de Rhône Crussol	Unanimité
	Soumission des travaux de ravalement de façade à déclaration préalable sur l'ensemble du territoire de Rhône Crussol	

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE <i>Rapporteur : Monsieur Thierry AVOUAC - Vice-Président délégué au développement économique et à l'emploi</i>		
2026-050	Convention de portage administratif et financier de l'étude pré-opérationnelle pour la création d'une foncière territoriale	Unanimité
	Signature d'une convention de portage administratif et financier de l'étude pré-opérationnelle pour la création d'une foncière territoriale Participation de Rhône Crussol : 5 311 €	
2026-051	Approbation du programme ZA Boissonnat	Unanimité
	Approbation de la création de la zone d'activités Boissonnat à Guilhaud-Granges d'une superficie de 8 939 m ² et autorisation de procéder à la vente des lots	

ESPACES NATURELS SENSIBLES <i>Rapporteur : Madame Anne SIMON - Vice-Présidente déléguée à la culture, au patrimoine et aux espaces naturels sensibles</i>		
2026-052	Révision du périmètre ENS du site de Crussol-Soyons	Unanimité
	Révision du périmètre ENS du site de Crussol-Soyons pour mieux correspondre aux réalités du territoire et aux enjeux environnementaux, en intégrant des secteurs abritant des habitats et espèces à protéger.	

HABITAT / LOGEMENT <i>Rapporteur : Madame Laëticia GOUMAT - Vice-Président déléguée à l'habitat et la rénovation énergétique</i>		
2026-053	Signature de la convention pour la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie issus d'opérations réalisées dans le cadre de travaux de rénovation énergétique	Unanimité
	Signature d'une convention de partenariat, d'une durée de 1 an, en vue de développer des actions d'incitation aux économies	

	d'énergie, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'autres polluants en accordant une aide financière, une Prime énergie définie et attribuée suivant conditions aux bénéficiaires engageant des travaux de rénovation visant l'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs installations ou des opérations d'économies d'énergie éligibles au dispositif des CEE	
2026-054	Modification du règlement d'aide en faveur des logements du parc public Approbation du nouveau règlement d'aides en faveur des logements du parc public	Unanimité

DECISIONS DU PRESIDENT

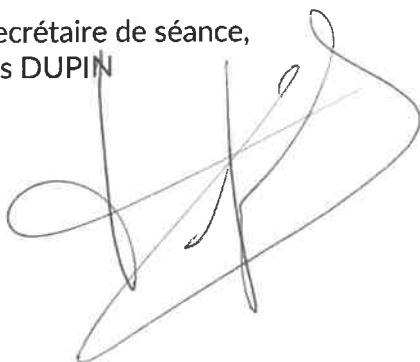
Aucune observation

MARCHES NOTIFIES DEPUIS LA DERNIERE SEANCE

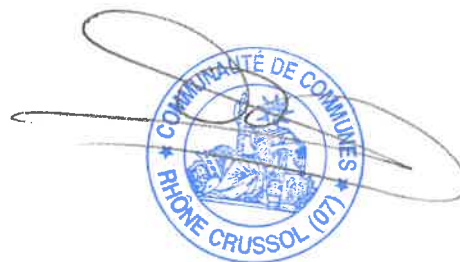
Aucune observation

Fin de la réunion à 20h10

Le Secrétaire de séance,
Denis DUPIN



Le Président,
Jacques DUBAY



Affiché le : **11 MARS 2026**